

Histoire des arts : Nuit et brouillard

Nuit et brouillard est un documentaire réalisé par Alain Resnais paru en 1956. Il s'agit de la première tentative de retracer l'horreur de la déportation et de l'extermination. Ce film sert le devoir de mémoire faire connaître aux jeunes générations ce que fut le génocide juif.

Durée : 32 minutes

Le titre :

Il est tiré d'un décret « Nacht und Nebel » qui date du 7 décembre 1941. Ce dernier règle le sort des opposants à l'Allemagne : ils sont soit condamnés à mort, soit déportés en Allemagne.

Réalisation du film :

Ce documentaire a été réalisé à partir :

- d'images tournées en 1955 à Auschwitz
- d'archives nazies
- d'archives des alliés qui ont libérés les camps et qui ont tournés différentes séquences dans l'objectif du procès des Allemands.

Contexte de réalisation :

Contexte des années 1950 : le film est réalisé 10 ans après la fin de la guerre.

L'auteur du commentaire, Jean Cayrol, en est un rescapé des camps. Cela donne encore plus de force au texte. Le film a donc été réalisé alors que la découverte des camps est encore un grand choc pour les sociétés occidentales.

Il s'agit du début du devoir de mémoire.

Chronologie des persécutions nazies

1933- 1941 : les principaux camps de concentration sont créés : Dachau (1933), ils sont destinés aux opposants politiques (ex : communistes)

1939 : Les handicapés mentaux sont gazés.

Avec le début de la 2nd guerre mondiale, **l'origine nationale des déportés s'élargit.**

Janvier 1942 : conférence de Wannsee décide de la « **solution finale** » : mise en place des camps d'extermination.

Vocabulaire :

Camp d'extermination : camp destiné à exterminer rapidement les juifs et les Tziganes qui, dès leur arrivée, sont envoyés dans des chambres à gaz. Ces camps ont été créés à partir de 1941.

Camp de concentration : camp où sont enfermés les opposants politiques, puis les Juifs. Les conditions de vie y sont très difficiles et les prisonniers y sont maltraités.

Ghetto : quartier juif. Ce terme désigne les quartiers des villes de Pologne où sont parqués les juifs à partir de 1940.

Crime contre l'humanité : notion juridique lors du procès de Nuremberg pour juger les « actes inhumains et les persécutions systématiques »

Shoah : désigne spécifiquement le massacre des Juifs pendant la 2nd guerre mondiale.

Compléments pour l'épreuve histoire des arts

Nuit et Brouillard est un [film documentaire](#) réalisé par [Alain Resnais](#) sorti en [1956](#). Il traite de la déportation et des camps de concentration nazis, en application des dispositions dites « [Nuit et brouillard](#) » (décret du 7 décembre 1941). Le film tire son titre du nom donné aux déportés aux [camps de concentration](#) par les [nazis](#), les NN (*Nacht und Nebel*).

Nuit et Brouillard a été commandée par un organisme gouvernemental. Un film n'est donc jamais une œuvre d'art totalement libre. Un film à base d'archives a des défauts. Les images sont abîmées, volées, elles peuvent servir de preuve (ex: contre la participation de la SNCF). Il dure trente-deux minutes, le film est un mélange d'archives en noir et blanc et d'images tournées en couleur. Ce contraste permet des flash-backs entre passé et présent au cours du film. Le texte, est écrit par [Jean Cayrol](#), et est dit par [Michel Bouquet](#).

Il permet de lutter contre le [négationnisme](#) (le fait de nier l'existence des chambres à gaz), ainsi qu'un avertissement sur les risques que présenterait une banalisation, voire le retour en [Europe](#), de l'[antisémitisme](#), du [racisme](#) ou encore du [totalitarisme](#).

Ce film montre tour à tour comment les lieux des camps de concentration ainsi ce que le travail d'extermination pouvaient avoir une allure ordinaire, comment cette extermination était organisée de façon rationnelle et sans état d'âme, « technique » en un mot, et comment l'état dans lequel ont été conservés les lieux est loin d'indiquer ce qui jadis s'y perpétrait.

Les images sont accompagnées de la lecture d'un texte de l'écrivain français [Jean Cayrol](#), résistant français déporté dans le KZ Mauthausen en [1943](#).

Portée du film:

Les images choquent et interpellent. Le monologue final de Jean Cayrol est d'une portée considérable:

« Qui de nous veille de cet étrange observatoire, pour nous avertir de la venue des nouveaux bourreaux ? Ont-ils vraiment un autre visage que le nôtre ? Quelque part parmi nous il reste des kapos chanceux, des chefs récupérés, des dénonciateurs inconnus ...

Il y a tous ceux qui n'y croyaient pas, ou seulement de temps en temps.

Il y a nous qui regardons sincèrement ces ruines comme si le vieux monstre concentrationnaire était mort sous les décombres, qui feignons de reprendre espoir devant cette image qui s'éloigne, comme si on guérissait de la peste concentrationnaire, nous qui feignons de croire que tout cela est d'un seul temps et d'un seul pays,

et qui ne pensons pas à regarder autour de nous, et qui n'entendons pas qu'on crie sans fin. »

Les camps de concentration, la torture, l'humiliation, la terreur, l'extermination existent encore aujourd'hui. Ils ne sont pas d'un temps révolu.

Ce film interroge sur la responsabilité de chacun (qu'aurais-je fait ?). Il pose aussi la question de la capacité technique.

Où s'arrête la morale, l'éthique face à la capacité militaire ? Hiroshima, Nagasaki. Est-ce que la fin vaut les moyens ?

Critiques envers le film:

Ce film distingue mal « [camps de concentration](#) » et « [camps d'extermination](#) ». Il est conforme à la vision de la déportation qu'on a dans les années 1950-1960. Le mot « juif » n'est prononcé qu'une seule fois dans

tout le commentaire : dans une liste de victimes de l'extermination, « *Stern, étudiant juif d'Amsterdam* » est évoqué ; mais les autres victimes, dans cette liste, comme cette « *Annette, lycéenne de Bordeaux* », ne se voient pas reconnaître leur statut de Juif. Le désir antiraciste de l'auteur est de fondre les victimes dans un grand ensemble, sans insister sur la spécificité de la [Shoah](#), qui sera dominante après les années 1970. Le documentaire ne mentionne pas les tziganes, autre catégorie exterminée par les Nazis.

Censure:



Image censurée d'un gendarme français dans le camp de Pithiviers pour éviter d'associer l'état français à la déportation dans les camps.

Liens vers la littérature

- Primo Lévi "*Si c'est un homme*".
- Hans peter Richter, "*Mon ami Frédéric*".
- Kathrine Kressmann Taylor, "*Inconnu à cette adresse*".

Liens vers la musique (non étudiés en cours)

Nuit et Brouillard est une chanson de **Jean Ferrat** sortie en **décembre 1963**.

Jean Ferrat né Jean Tenenbaum le 26 décembre 1930 à Vaucresson (Seine-et-Oise) et mort le 13 mars 2010 à Aubenas en Ardèche, est un **parolier, musicien, compositeur** et chanteur français engagé.

Nuit et Brouillard est une chanson en mémoire des victimes des camps de concentration nazis de la Seconde Guerre mondiale, et en particulier en mémoire de son père, Juif émigré de Russie mort à Auschwitz.

Pour cette chanson **Jean Ferrat** reçut "le **grand prix du disque de l'Académie Charles-Cros**" en **1963**. Ce fut le début du succès pour le chanteur.